

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 95 (1998)  
**Heft:** 1-2

**Rubrik:** Confrérie du Grand Apier de Suisse

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Confrérie du Grand Apier de Suisse

L'organisation du Congrès Apimondia de Lausanne a permis de constater qu'il existait de solides liens d'amitié entre les apiculteurs de ce pays. Il eût été dommage que cet élan et cet enthousiasme retombent comme un soufflé raté.

Aussi l'idée a-t-elle germé de créer une entité qui nous permette de nous retrouver en toute confraternité, sans bien entendu que les associations et sections existantes ne soient en rien lésées dans les cadres et fonctions qu'elles se sont données.

La décision de créer dans notre pays une confrérie apicole est donc née. Il existe des confréries de toutes sortes qui font l'éloge et favorisent la promotion de produits nobles, tels le vin, le pain, le fromage ou d'autres symboles de convivialité pour l'homme.

Pourquoi, dès lors, ne pas faire connaître et promouvoir par ce biais les produits de la ruche ?

Un groupe d'apiculteurs, mordus et convaincus, a élaboré un compagnonnage sous la dénomination **Confrérie du Grand Apier de Suisse**.

Il fallait trouver un intitulé conforme à notre passion. Au lieu d'appeler nos rencontres « chapitres », ce sera tout simplement le terme « essaims » qui apparaîtra. Les compagnons et compagnonnes intronisés feront partie de « rayons » (en principe, par groupe de douze candidats).

Cette confrérie nouvelle a été portée sur les fonts baptismaux le samedi matin 4 octobre dès 10 h au Château de Grandson. Essaim 0, le Conseil a été intronisé, puis le Rayon 1<sup>er</sup>.





Cette cérémonie a revêtu un faste tout particulier. Les parrains et marraines étaient, ni plus ni moins, que la Confrérie du Guillon, la Confrérie du Bon Pain, la Confrérie du Gruyère ainsi que la Confrérie du Grand Apier de Belgique. Toujours dans le cadre prestigieux du Château de Grandson, un apéritif a été ensuite servi aux personnes présentes et un repas a mis un terme à cette journée.

Il est évident que les aspects festif et fastueux de cette confrérie représentent le côté pile d'une pièce à deux faces, le côté face étant l'organisation et la réalisation, dès cette année, de séminaires, conférences, expositions, concours des miels, dégustations, etc., soit tout ce qui peut concourir à éléver le niveau général de connaissance de l'univers de l'abeille, tant des apiculteurs que des consommateurs.

---

### Cérémonie des investitures de la Confrérie du Grand Apier de Suisse

Mesdames, Messieurs, Chers Consœurs et Confrères, Chers Filleuls,  
Depuis 1974, des contacts chaleureux existent entre des apiculteurs suisses, notre Confrérie du Grand Apier de Tilff et les Amis du Musée de l'abeille qui gèrent ledit musée.

En effet, cette année-là, lors de vacances dans le canton de Neuchâtel, le bourgmestre de Tilff, à la recherche d'objets apicoles typiques de la région, a fait fortuitement la connaissance de M. Fernand Aubry, à l'époque président de la Fédération apicole de La Chaux-de-Fonds. Ce fut le départ d'une franche amitié entre la famille Aubry et plusieurs membres de notre confrérie.

Lors de notre deuxième Chapitre en 1975, M. Aubry, accompagné de son épouse, a été intronisé. Par la suite, ils nous ont honorés de leur présence à chacun de nos vingt chapitres annuels, présence malheureusement interrompue depuis 1995, suite à des problèmes de santé.

Membres d'honneur de notre confrérie, ambassadeurs du Grand Apier en Suisse, ils ont sans cesse assuré la promotion du Musée de l'abeille et offert régulièrement du matériel apicole de valeur.

Par leur intermédiaire, nous avons eu l'honneur d'introniser, lors de notre 18<sup>e</sup> Chapitre, en 1991, M. Jean-Paul Cochard, à cette époque président central de la Fédération des sociétés suisses d'apiculture. En 1992, nous intronisions M. Emile Crausaz, rédacteur du *Journal suisse d'Apiculture*.

Et plus récemment, en avril 1996, M. Cochard m'informait qu'avec la collaboration d'apiculteurs suisses, il envisageait la création d'une confrérie qui, en cas d'accord de notre part, porterait le nom de Confrérie du Grand Apier de Suisse. En outre, il nous faisait l'honneur de solliciter le parrainage de notre confrérie. Celle-ci, à l'unanimité, donnait son accord à ces propositions.

Lors de nos chapitres de 1996 et 1997, nous avons eu le plaisir de recevoir des membres de la confrérie toujours en gestation et, suite à ces rencontres, je crois pouvoir affirmer que des contacts chaleureux se sont créés.

Aujourd'hui, la Confrérie du Guillon, celle du Gruyère, les Chevaliers du Bon Pain, ainsi que notre Confrérie du Grand Apier de Tilff sont particulièrement honorés d'être des vôtres pour cette mémorable cérémonie des investitures et nous sommes fiers d'avoir été choisis pour parrainer votre toute jeune confrérie.

Nous vous souhaitons longue vie. Quant à moi, je suis convaincu que des liens indéflectibles uniront nos confréries qui, toutes deux, poursuivent les mêmes buts, y compris l'amitié.

**W. Duhamel, Grand Maître**

## **Texte du Légat Jean-Marc Sauvant, délégué de la Confrérie du Guillon**

Heureux confrères en Fondation !

Il y a trois jours, le Gouverneur de la Confrérie du Guillon, l'honorable Louis Ormond, vigneron de La Côte, m'interpelle : « Légat, il te faut partir pour Grandson samedi, y porter notre salut et nos vœux au Grand Apied qui va constituer sa colonie, élire sa seule Reine – il y a beaucoup d'apieds et peu d'élus – nommer ses faux bourdons et engager ses ouvrières qui vont accomplir l'essentiel de la besogne. Tu verras, le Nord vaudois est aussi un beau pays, différent, mais beau. Il y a une montagne, il y fait plus froid – c'est pourquoi tu revêtiras ta belle robe miel pour être dans la couleur. Ils ont moins de vignes que chez nous, mais ils font du Neuchâtel, et ils le boivent... »

L'autorité du vénéré Gouverneur n'étant jamais mise en cause, je note, un peu vexé tout de même : je suis Jurassien, je bois les Nonnes de Correvon de Bonvillars, j'ai fait deux cours de répète à Giez et à Fiez...

Suite du dialogue avec mon vénéré Gouverneur :

- Je connais le Gros-de-Vaud, mais le Grand Apied, qui c'est ?
- On t'enverras les papiers !
- Je dirai quoi ?
- Tu seras tout sucre tout miel.
- Comment j'irai ? A cheval, en voiture ?
- Tu iras Apied...
- Bon, Vallamand, c'est pas la ruche à côté, mais je suis fantassin...
- Il y aura aussi nos Trompes du Guillon, les Rois mages...
- A beau château, Grands sons...



– Et si je me fais piquer ?

– T'occupes ! ils sont équipés...

Bon, le miel, en fait c'est pas tellement mon rayon, mais on a l'habitude de butiner ici et là. Chez nous, c'est le postier qui vend du miel, mais c'est plutôt ma femme qui en mange.

Je vais donc – pas folle la guêpe – pour consulter mes papiers sur leurs rayons, le Petit Robert, pour m'adresser au Grand Apier...

Premier mot, ABBAYE : monastère. Au Guillon, ce serait plutôt un Clos, qu'on situe dans le Dézaley. Y a donc pas de rapport.

Plus loin, APICAL : croissance d'un organe dont l'articulation est caractérisée par l'application de la langue contre la voûte du palais. Chez nous, gens simples, on appelle ça rouler un patin. Parions qu'avec du miel ça doit être encore plus onctueux.

Plus loin, APICOLE : alors là, c'est pas le genre du Guillon ! qu'on le sache bien, pas question pour nous de se camphrer la ruche ! Le cru et la cuite, c'est pas notre rayon. Si Jeanne d'Arc a pu dire « Vous m'avez pas crue, vous m'aurez cuite », c'a ne leur a pas tellement réussi !

La règle, c'est : 80, 120, 0, 0, seule façon de ne parler qu'à ceux qu'on aime. Si la chanson dit que l'important c'est la Rose, au Guillon l'important c'est la Dose.

Encore plus loin, APICULTEUR : personne qui élève des abeilles, l'insecte social hyménoptère, la mouche à miel qui produit la cire et le miel dont la femelle est travailleuse et reproductrice, le mâle étant le faux bourdon ; pas très malin, ni roi ni prince qu'on sort, « ses orgasmes sont si violents qu'il y laisse sa vie ». On ne s'étonnera donc pas que dans cette perspective il devienne mélancolique et distille le cafard. Prendre son « à pied » veut bien dire ce que ça veut dire. Toutes les abeilles sont syndiquées, elles ventilent la ruche, nettoient les rayons et « se remplissent le jabot de nectar ». On croirait lire une demande d'adhésion à Force Ouvrière ; mais quand on apprend que leur durée de vie est limitée à 22 ou 23 jours on se rassure, le Blondel des abeilles ne doit pas se faire de mouron pour les 35 heures payées 39. Pour notre part on estime qu'il vaut mieux être reine qu'ouvrière, que ce soit dans une ruche ou à Buckingham...

Maintenant qu'on en connaît un rayon, ventilé par tout ce qu'on a appris aujourd'hui, il nous paraît que les confréries sœurs, ici présentes, peuvent admettre un appartenement. Sans pouvoir m'exprimer en leur nom, il tombe, sous le sens que la Confrérie du Gruyère, qui a toujours su faire son fromage sans tomber dans les trous, se réjouira à l'idée qu'il existe autant de variétés de miels que de fromages. Encore faut-il être convaincu, comme elle, qu'il n'y en a pas un qui lui passe devant. Nos Confrères du Bon Pain sont bien conscients que la recette du pain d'épice, cette merveille chère à nos souvenirs d'enfant qu'ils confectionnent à partir de pain de seigle, n'est concevable qu'avec un fort apport de miel.

Vos Confrères du Guillon, pour leur part, même s'ils tempêtent ces jours-ci contre les guêpes, ces cousines carnassières de vos abeilles qui trouent leurs raisins, leur ouvrant la voie pour qu'elles terminent leur festin, admettent qu'on pourrait retrouver le meilleur dans vos pots.

Vos cuvées d'hydromel, nom magique de cette boisson des dieux qui paraît-il s'élève de l'extrasec au liquoreux, ont été dégustées. Nous savons déjà que les lendemains d'excès – d'hydromel – sont douloureux, au point qu'on a l'impression d'avoir reçu tous les dieux de l'Olympe sur la tête. Si la mode veut aujourd'hui qu'on vante les qualités médicinales du vin, nous savons que l'abeille est une bonne fille qui dispense, en plus, de la PROPOLIS, ce matériau à consistance visqueuse modifié par leur salive qui fait les choux gras des apiculteurs, que son miel est antiseptique, que son venin est un remède souverain contre les rhumatismes et que la gelée royale est bénéfique pour la croissance, le système nerveux et le transit intestinal.

Il est temps de conclure, par des souhaits : Compagnons, que votre Confrérie du Grand Apied nouvellement éclosé, ayant passé sa lune de miel, s'épanouisse en s'inspirant et en promouvant toujours les qualités de ses protégées, à savoir, le labeur, la rigueur et le dévouement ! Vouez-y tous vos efforts afin que le miel retrouve nos faveurs, défen-



dant et illustrant ses multiples vertus énergétiques. Que nos apiculteurs, gens compétents qui se donnent presque autant de mal que les abeilles, s'encouragent à produire toujours LA qualité, faisant face ainsi, sans protectionnisme débridé, aux importations de miels bon marché, sans odeur et faibles en goût, tristes résidus sirupeux de la cristallisation du sucre, redressés par des agents conservateurs.

Dans l'esprit du Grand Apied nous disons avec conviction : « Tartinons suisse ! » Et ce sera tout pour aujourd'hui.

---

### **Message du Grand Apier de Suisse à MM. Willy Duhamel, Silvio Mages, Maurice Hugli et Robert Porchet**

Vous êtes les dignes Ambassadeurs de nos Confréries sœurs, amies et marraines. En nous portant sur les fonts baptismaux, vous nous avez débarrassés de nos oripeaux. En légitimant notre association, vous nous donnez nos lettres de noblesse. Nous devons les mériter dans la sagesse.

Cependant, petit péché d'orgueil – et pourquoi ne pas l'avouer sans détour – nous ne sommes pas peu fiers de revêtir nos plus beaux atours.

Vous nous avez servi de guide, vous saurez donc aussi guider nos premiers pas et éviterez ainsi au nouveau-né de passer de vie à trépas !

Vous célébrez les nobles produits de la terre et de l'agro-alimentaire.

En ajoutant le miel et l'hydromel au vin, au gruyère et au pain, nul doute que nous tutoyerons le Divin.

Croyez à notre reconnaissance indéfectible.

---

### **Propos final du Commandeur à la cérémonie des investitures du 4 octobre 1997 au Château de Grandson**

Gentes Dames et Damoiselles, Chères Reines de Cœur, Braves Compagnons, Gens de Robe, Membres du Conseil, Mes Frères, Mesdames, Messieurs,

Il me reste à m'acquitter d'une agréable mission : celle d'adresser une gerbe de remerciements.

D'abord, à l'égard de nos Confréries marraines. Tout à l'heure, notre préfet a célébré vos mérites. Nous n'y reviendrons pas. En cet instant, nous aimerions simplement vous dire un sincère merci.

Merci, chers amis de Tilff, d'avoir fait le long déplacement qui vous a conduits, à l'inverse de Charles le Téméraire, par Nancy jusqu'à Grandson. Nous avons apprécié le chaleureux accueil que vous nous avez réservé en vos murs. Vos connaissances, votre expérience ont largement inspiré nos réflexions et nos actes. Nous sommes heureux et fiers de cette collaboration entre nos deux confréries qui témoigne bien de l'esprit d'ouverture qui nous anime. Qu'elle soit un symbole, parmi beaucoup d'autres, certes, de notre volonté de contribuer à l'élargissement de la coopération entre régions d'Europe.

Quant à vous, amis des Confréries du Guillon, du Gruyère et des Chevaliers du Bon Pain, non seulement vous nous avez encouragés, prodigué de précieux conseils, mais vous avez fait bénéficier toute l'assistance des nourritures spirituelles et terrestres propres à susciter l'enthousiasme de l'homme et de l'apiculteur en particulier.

Oyez plutôt :

De la part de la Confrérie du Guillon : nous avons été envoûtés par les sublimes prestations musicales du Trio de trompettes thébaines, comme nous avons dégusté avec délectation les fameuses bouteilles de l'Association vinicole d'Ollon, servies à l'apéritif.





Offerte par la Confrérie du Gruyère, nous avons pris possession d'une meule entière d'un gruyère à son apogée. Servi sur vos assiettes, il y a un instant, sa pâte onctueuse et la plénitude de son arôme ont mis vos papilles en pâmoison.

Conçu et façonné par un maître boulanger de la Confrérie des Chevaliers du Bon Pain, un pain magnifiquement décoré, véritable chef-d'œuvre d'un artisan au sommet de son art, a ébloui vos rétines et régale votre palais.

Tous méritent vos chaleureux applaudissements.

Permettez-moi maintenant d'exprimer à M<sup>me</sup> Johanna Ehrenberg, châtelaine de ces lieux, notre profonde gratitude pour sa disponibilité, sa gentillesse, son infinie patience et sa discrète efficience. Qu'elle veuille bien se faire l'interprète de notre gratitude auprès de son collaborateur, M. Lambelet, le facétieux concierge de ces lieux. Merci, chère Madame, pour ce que vous avez fait et ferez encore.

Enfin, j'adresse un remerciement tout spécial à Maître Jean-Gustave Criblet et à sa brigade pour l'excellent repas servi ici, ce malgré les multiples difficultés dues à la configuration des lieux.

Et le miel, me direz-vous avec raison. Eh bien, en souvenir de cette journée, il va vous être distribué par mes frères de robe.

Gentes Dames, Braves Compagnons, il ne me reste qu'à vous remercier toutes et tous de votre présence et à vous souhaiter un excellent retour dans vos foyers.

**J.-P. Cochard**

